

Les synthèses de FranceAgriMer

> **novembre 2018** - n° 26

Prospective filière viande bovine





Interbev a souhaité que soit mené un exercice de prospective pour la filière viande bovine à l'horizon 2035-2040. La conduite de cette étude a été confiée à la Mission Prospective de FranceAgriMer. Son objet est d'élaborer des scénarios pour l'avenir de la filière viande bovine qui puissent servir aux décideurs de la filière, en vue de l'élaboration de stratégies gagnantes.

La méthodologie spécifique à la prospective ne prétend pas prédire l'avenir mais s'attache à permettre d'anticiper différentes situations que l'on pourrait rencontrer, sans préjuger de leur caractère probable, souhaitable ou au contraire redoutable. Ces situations et les chemins qui y conduisent sont inscrits dans des « scénarios » dont l'élaboration incombe à des experts qui sont identifiés et réunis, et dont les compétences diversifiées sont croisées dans un contexte de liberté de parole et d'efforts constants de compréhension mutuelle. Le groupe d'experts mobilisés, dénommé « cellule d'animation » de la prospective constitué de professionnels de la filière, de chercheurs et d'experts de l'administration compté 17 personnes et s'est réuni 16 fois entre juillet 2016 et mars 2018.

Le travail a pour base la méthode SYSPAHMM (Système, Processus, Agrégat d'Hypothèses, Micro et Macrosécenarios) formalisée par M. et C. Sebillotte à l'INRA. Cette méthode repose sur la représentation commune du système étudié et des problématiques porteuses d'enjeux pour l'avenir qui sont l'objet d'exposés d'experts puis le support de la rédaction d'hypothèses dont l'expression en recto et en verso permet d'envisager différents futurs possibles. Près de 1 000 hypothèses ont ainsi été rédigées par la cellule d'animation. **92 hypothèses**, jugées les plus déterminantes pour l'avenir de la filière, ont, in fine, été sélectionnées. Ces hypothèses ne sont pas uniquement tendancielle, elles incluent également des « signaux faibles » actuellement d'ampleur limitée mais jugés potentiellement porteurs de modifications sensibles de la trajectoire de la filière étudiée à l'avenir. Les relations d'influences / dépendances entre ces hypothèses considérées deux à deux ont été établies et utilisées pour regrouper les hypothèses les plus liées entre elles en agrégats ; ceux-ci constituent la trame des scénarios interdisciplinaires qui tiennent ainsi compte des liens entre les hypothèses et en valorisent les libellés recto et verso. A l'issue de plusieurs étapes de réduction de la complexité, **5 scénarios contrastés** d'évolution de la filière viande bovine à l'horizon 2035-2040 ont été écrits.

Pour chaque scénario il est possible de dégager les enjeux et conséquences pour la filière viande bovine, Interbev, telle ou telle famille professionnelle, ou région productrice de viande bovine :

si le scénario se produit, alors,

- qu'est-ce qu'on gagne (en quoi est-ce une opportunité)
- qu'est-ce qu'on perd (en quoi est-ce un risque ou une menace) et quelles sont les conséquences ?

Les thèmes abordés dans les scénarios

Les cinq scénarios pour la filière présentés ci-après, ont en commun d'aborder des familles de questions. Ces questions peuvent être structurées en trois thèmes :

- Celles relatives au contexte général, climatique, économique et sociétal dans lequel évolue la filière viande bovine en abordant notamment les questions de changement climatique, de coût de l'énergie/prix du pétrole, et le contexte macro-économique (stabilité ou crise économique et financière) ; avec à la charnière du contexte spécifique à la filière viande bovine : les questions liées à la régulation des rejets de méthane, la sécurité sanitaire des aliments, les épizooties, la concurrence entre filières végétales et animales, la viande artificielle, les échanges commerciaux internationaux, et les politiques agricole, territoriale et alimentaire.

- Celles relatives au contexte spécifique à la filière viande bovine et à ses acteurs : la concertation entre acteurs et l'organisation de la filière, la contractualisation amont/aval, la recherche génétique, les systèmes de production et les exploitations, le transport des animaux (coût et conditions), et la situation économique des éleveurs ; avec à la charnière des marchés et produits : l'influence des anti-viande, végétariens et flexitariens, les questions liées aux abattoirs et à la valorisation du 5^e quartier, et les informations liées à la traçabilité des produits.

- Enfin celles relatives aux marchés et produits : la consommation, les produits transformés, l'évolution du prix à la consommation, les signes de qualité et la segmentation de l'offre.

Contexte général	Filière & acteurs	Marchés & produits
Sécurité sanitaire des aliments	Concertation entre acteurs & organisation de la filière	Consommation mondiale de viande bovine
Changement climatique & épizooties	Contractualisation amont / aval	
Régulation publique climat, environnement : rejet de CH4, ...	Influence anti-viande, végétariens, flexitariens	
Attentes sociétales (changement climatique, bien-être animal, sécurité alimentaire, enjeux sociaux,...)	Recherche génétique	Produits transformés (innovation, valorisation, ...)
Pratiques d'élevage / bien-être animal	Distribution : GD, restauration collective, artisans bouchers, circuits courts	Consommation française : basique (apport protéines) vs qualité/plaisir (qualité nutritionnelle ou gustative), viande hachée, viande de veau, ...
viande artificielle		
Concurrence filières végétales vs filières animales		Abattoirs & valorisation 5 ^{ème} quartier
Crise économique et financière		Information / traçabilité produit
Echanges internationaux, accords commerciaux, distorsions de concurrence, compétitivité des viandes AmSud, ...	Systèmes de production & exploitations : élevage à l'herbe vs hors-sol, intensité en capital et en travail, origine des viandes (races laitières, mixtes, allaitantes), diversification des exploitations (méthanisation, céréales, fertilisation, agro-tourisme, vente directe, ...), engraissement bovins, ...	Evolution du prix de la viande bovine à la consommation
Prix du pétrole	Transport animaux (coût & conditions)	
Politiques agricole, territoriale & alimentaire : rémunération des services rendus par l'élevage, « locavorisme », ...	Situation économique des éleveurs	Signes de qualité & segmentation de l'offre



Les cinq scénarios

> Repli national dans un contexte de crise globale (économique & énergétique)

> Consommation basique versus qualitative sur un marché en déclin

Mal maîtrisés, les déséquilibres d'ordres financier et monétaire débouchent sur une crise mondiale généralisée. L'épuisement des gisements pétroliers à bas coût de production engendre une nouvelle contrainte énergétique aggravant ce contexte de crise avec un prix du pétrole augmentant jusqu'à affecter les systèmes de production et de consommation. Les élevages de porcs et de volailles sont plus impactés par la hausse du coût de l'énergie que les élevages bovins nourris à l'herbe, mais ces viandes restent meilleur marché pour un consommateur au pouvoir d'achat amputé par la crise. Fortement touchée par la chute du pouvoir d'achat, la consommation mondiale de viande bovine diminue au profit des céréales et des autres protéines végétales. De plus, pour des raisons de contraintes budgétaires nationales renforcées en temps de crise, les politiques publiques d'accompagnement (MAE, ICHN,...) ne rémunèrent plus les services rendus par l'élevage, ce qui défavorise plus particulièrement les exploitations en système d'élevage à l'herbe.

Le changement climatique favorise le développement de nouvelles maladies bovines et les échanges internationaux (tourisme, commerce), bien qu'en diminution, s'accompagnent de risques sanitaires et toxicologiques (insectes, animaux,...) accrus. Compte tenu de la récurrence des crises sanitaires affectant plusieurs pays membres de l'UE, les États-Unis imposent leur logique sanitaire des traitements en bout de chaîne alimentaire (seul le résultat final compte au détriment d'une vision plus globale de la qualité sanitaire tout au long de la chaîne alimentaire). En conséquence, les obligations d'information des acheteurs et des consommateurs ne portent que sur l'état final du produit commercialisé mais pas sur la traçabilité de sa production, ce qui ne rassure pas les acheteurs français eu égard à la croissance des risques sanitaires : la grande distribution et la restauration collective renforcent donc la part des viandes françaises et des viandes labellisées (éventuellement importées) dans leurs approvisionnements. Sur le marché français, l'offre est donc essentiellement nationale.

La France n'est pas le seul pays à être prudent sur les importations de viande, ce qui nuit aux échanges déjà pénalisés par la crise, et il devient difficile d'écouler à l'export les pièces moins demandées sur son propre marché. Avec cette réticence aux échanges, les habitudes alimentaires nationales évoluent peu. En France, dans le cadre d'un marché en diminution car également affecté par la crise, les consommateurs achètent de la viande bovine pour assurer un apport en protéines animales, ou par plaisir autour des occasions et des plats traditionnels, ou pour des motifs de qualités nutritionnelles spécifiques ; la consommation française de viande bovine se décline ainsi en trois segments de tailles très inégales :

- 1°/ Consommation de viande hachée issue de morceaux difficiles à valoriser en tant que tels dans la carcasse des bovins viande et de la quasi-totalité des carcasses issues du troupeau laitier : l'offre de viande hachée représente dorénavant plus des deux tiers des ventes de viande rouge en GMS ; elle demeure essentiellement basique et médiocrement valorisée.
- 2°/ Consommation sous des formes traditionnelles mais réservées aux occasions festives, et fréquemment sourcée sur des animaux de races à viande spécialisées : le consommateur mange peu de viande bovine en dehors du haché et de ces occasions festives, et se détourne de la « viande ingrédient » présente dans les préparations réalisées par l'industrie agro-alimentaire mais dont l'origine/traçabilité n'est pas documentée.
- 3°/ Les signes de qualité associés à une qualité nutritionnelle démontrée des viandes parviennent à constituer une niche bien valorisée pour clients aisés : ces qualités nutritionnelles avérées permettent une rémunération accrue à la production que la viande soit issue du troupeau allaitant ou laitier.

> La filière s'organise pour faire face aux conséquences de la crise globale

Pour la communauté internationale confrontée aux défis immédiats des crises économique et énergétique, la question du changement climatique ne suscite pas une réelle mobilisation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) n'est pas considérée comme prioritaire. Pour les mêmes raisons de priorités (pouvoir d'achat), malgré la diffusion des connaissances en matière de bien-être animal, les « citoyens-consommateurs » acceptent la pérennité des systèmes actuels d'élevage et de transport des animaux vivants, la réglementation n'est pas durcie sauf pour l'abattage. En réaction au péril constitué par la chute de la consommation, la contractualisation de la production avec l'aval se développe pour répondre à l'attente des consommateurs et la filière française se dote en conséquence d'un outil d'évaluation de la qualité lui permettant une segmentation claire de l'offre pour les viandes qualitativement différenciées (cf. supra : 2° & 3° = consommation sous des formes traditionnelles pour occasions festives ou qualités nutritionnelles), associant tout à la fois une rémunération de la qualité au producteur et le consentement à payer par le consommateur. En conséquence, au stade de gros, la refonte des grilles de prix ne tient pas particulièrement compte des démarches intégrant plus le bien-être animal ou des émissions de GES /kg de viande produit, mais surtout des qualités nutritionnelles et organoleptiques des viandes.

> Système intensif hors sol dans des zones bien dotées en sous-produits alimentaires

Les nouvelles avancées réalisées en génétique permettent uniquement de répondre aux problématiques de "productivité pondérale" (rapport poids des animaux / nourriture consommée), ce qui favorise particulièrement le développement du système intensif localisé dans des zones bien dotées en sous-produits alimentaires (pulpe de betterave, déchets de maïs doux – brasserie – pomme de terre,...) pour des raisons de rentabilité :

- > la crise énergétique couplée à la crise économique rend plus intéressant l'utilisation d'aliments à haute teneur énergétique auto-produits ou achetés localement, dans l'alimentation des bovins¹ ;
- > le lien entre élevage herbager et qualité nutritionnelle des viandes n'ayant pas été suffisamment mis en avant, les systèmes intensifs prédominent car les quantités supplémentaires produites du fait de l'alimentation concentrée par rapport au système de production herbager permettent de supporter plus facilement une rémunération moyenne faible au kg de viande (cf. importance du marché de la viande hachée).

Néanmoins, les viandes issues de l'élevage laitier s'avérant de plus en plus compétitives par rapport à celles issues de l'élevage allaitant grâce au développement des races mixtes et des veaux croisés de bonne qualité bouchère tirant le meilleur parti des avancées génétiques en matière de "productivité pondérale", l'équilibre économique des exploitations spécialisées en viande bovine passe désormais nécessairement par une diversification des sources de revenus : céréales, vente directe, méthanisation, fertilisation², ...

> L'application du principe du « pollueur-payeur » favorise le modèle d'élevage extensif à l'herbe associé à une diversification des sources de revenus

La génétique ne permettant pas d'améliorer la durabilité environnementale de l'élevage intensif, l'intensification de l'élevage notamment localisé dans des zones riches en sous-produits alimentaires, s'accompagne d'un niveau de pollution plus élevé, et, au fil du temps, les conséquences néfastes en termes de pollution des sols et des eaux finissent par engendrer des réactions des populations locales conduisant à l'application du principe du « pollueur-payeur ».

A tel point que, dans un second temps, les exploitations bovines françaises doivent tendre vers des systèmes de production plus extensifs et performants en matière de respect des contraintes environnementales (élevage à l'herbe plus performant en matière d'effluents, de stockage carbone, d'impact sur la fertilisation des sols,...). Cette évolution sélectionne alors les exploitations spécialisées en viande bovine ayant opté pour un modèle d'élevage extensif à l'herbe associé à une diversification de leurs sources de revenus.

¹ Cf. coûts des intrants et de leur transport pour servir de nourriture, et pouvoir d'achat diminué.

² La raréfaction des ressources pétrolières exploitables entraîne un renchérissement très important des engrais chimiques, qui permet une bonne valorisation des fumiers, lisiers, composts, jusqu'à en faire une source de revenu pour les exploitations agricoles dans le cadre d'utilisations & ventes locales minimisant les coûts de transport de ces engrais non chimiques.



Victimes de la forte diminution de la consommation de viande en France, et subissant l'augmentation du prix du pétrole entraînant un coût de transport trop élevé, les importations de viande bovine en provenance d'Amérique du Sud deviennent non compétitives et s'effondrent... sans que cela ne profite à la filière viande bovine française, qui sert de monnaie d'échange dans les négociations commerciales au profit d'autres secteurs (aéronautique, énergie,...). Sous la pression grandissante des éleveurs, les représentants politiques obtiennent que les distorsions de concurrence intracommunautaires sur le plan social et environnemental pénalisant les entreprises de la filière élevage et viandes française soient supprimées. Le marché intra UE se recompose avec une forte contraction de l'activité, affectant notamment les débouchés de la production française (forte diminution du marché italien,...), ce qui se traduit par une forte diminution du troupeau allaitant spécialisé, la viande bovine étant majoritairement un sous-produit d'un troupeau laitier où la place des races mixtes plus herbagères s'est agrandie.

In fine, malgré le complément de revenu associé à la bonne valorisation des déjections et les autres diversifications des sources de revenus, la situation économique des éleveurs de bovins allaitants est si difficile que leur nombre diminue. La poursuite de la concentration de la distribution induit celle des abattoirs au détriment de la boucherie artisanale. Localement, des mesures sont prises, sous l'égide des élus, pour maintenir l'activité dans certains territoires : abattoirs locaux pour la boucherie artisanale ou pour la restauration collective, notamment scolaire, ainsi qu'une valorisation volontariste des coproduits (cuirs,...).

Synthèse : affectée par la crise globale (économique et énergétique), la consommation mondiale de viande bovine diminue au bénéfice des céréales et des autres protéines végétales plus compétitives. Le « citoyen-consommateur », prioritairement préoccupé par la chute de son pouvoir d'achat, accepte la pérennité des systèmes actuels d'élevage et de transport des animaux vivants : la réglementation n'est pas durcie. Dans un contexte de crises sanitaires, les acheteurs français (restauration collective, grande distribution) privilégient l'offre nationale pour fournir un marché français en contraction. Les consommateurs achètent de la viande bovine majoritairement pour assurer un apport en protéines animales. Dans un premier temps, l'intensification de l'élevage dans des zones riches en sous-produits alimentaires s'accompagne d'un niveau de pollution plus élevé, notamment des sols et des eaux, engendrant des réactions locales, ce qui conduit à l'application du principe du « pollueur-payeur ». En conséquence, les exploitations bovines françaises tendent, dans un second temps, vers des systèmes de productions plus extensifs et performants en matière de respect des contraintes environnementales. À côté de l'élevage laitier qui co-produit l'essentiel de la viande avec des races mixtes, cette évolution favorise les exploitations spécialisées en viande bovine, qui sont moins nombreuses et ont diversifié leurs sources de revenu. Ces exploitations ont opté pour un modèle d'élevage extensif où l'herbe (sur pied et conservée) représente l'essentiel de la ration. Le marché intra UE se recompose avec une forte contraction de l'activité, affectant notamment les débouchés de la production française, ce qui se traduit par une forte diminution du troupeau allaitant spécialisé. Des solutions locales de soutien à l'activité des éleveurs sont mises en place dans certaines régions (« locavorisme » pour la restauration scolaire, valorisation volontariste des coproduits : cuirs, ...).

> Viande à bas coût & importations dans un contexte de crise économique et de limitation des émissions de gaz à effet de serre

> Moins de viande et à moindre prix

Mal maîtrisés, les déséquilibres d'ordres financier et monétaire débouchent sur une crise mondiale généralisée. La baisse de l'activité économique s'accompagne d'une forte diminution de la demande énergétique qui entraîne une chute du prix du pétrole. Soucieuse d'éviter l'aggravation de la situation présente dans les années à venir par la survenue d'éléments climatiques indésirables, la communauté internationale se mobilise résolument contre le changement climatique en réduisant significativement les émissions de gaz à effet de serre (GES). Fortement affectée par la baisse du pouvoir d'achat, la consommation mondiale de viande bovine diminue au bénéfice de celle de céréales et/ou d'autres protéines végétales.

Le changement climatique a peu d'effets sur l'apparition de nouvelles maladies bovines. La perte d'intensité de la menace associée aux risques sanitaires et toxicologiques, couplée aux restrictions budgétaires en temps de crise, conduit à alléger le système collaboratif d'épidémio-surveillance. Il en résulte une multiplication de crises sanitaires « classiques » affectant régulièrement la filière viande bovine française. Dans ce contexte, la vision américaine de la qualité sanitaire par le traitement en bout de chaîne alimentaire s'impose. Ainsi l'information, limitée à l'état final, sur la viande et son origine n'apporte pas les éléments de traçabilité souhaités par les acheteurs. Puisqu'aucune information totalement rassurante en matière de traçabilité n'est disponible, les approvisionnements de la restauration collective ciblent les bas prix, y compris à l'importation.

Avec la diminution du pouvoir d'achat et l'effet de substitution en faveur des protéines végétales, la consommation de viande bovine diminue fortement en France. Le consommateur achète de la viande bovine pour assurer un apport en protéines animales, sans trop prendre de temps pour la cuisiner. La tendance se renforce par le nombre croissant de végétariens, végétariens et flexitariens, et par l'alternative de la viande artificielle rendue possible par la généralisation de la culture de tissus cellulaires réalisée jusqu'au processus de fabrication industrielle. Seuls les morceaux de viande bovine identifiables par les consommateurs arrivent à être vendus en tant que tels, et les morceaux moins demandés pèsent sur la filière. Les abats font de plus en plus l'objet d'une méfiance générale qui conduit à leur non prise en compte dans le calcul de la valeur de la carcasse. Ainsi :

- > Consommation de viande hachée issue de morceaux moins demandés (avant des races allaitantes et co-produit laitier) : en l'absence d'information fiable sur l'origine de la viande, l'offre de viande hachée, qui représente plus de la moitié des ventes de viande rouge en GMS, est essentiellement basique.
- > Consommation des morceaux identifiables par les consommateurs : vendus en tant que tels, mais l'absence d'origine et de mode de production documentés, nuit à leur pleine valorisation.
- > Avec l'avènement de la "viande ingrédient" - utilisée dans les plats préparés, le snacking, ... - le consommateur recherche de la viande (pas spécialement de bœuf) et fait essentiellement appel aux produits lui permettant une préparation rapide : dans ces produits transformés, consommés en restauration collective ou à domicile, la quantité nette de viande par portion diminue.

Malgré la diffusion des connaissances en matière de bien-être animal, le « citoyen-consommateur », prioritairement préoccupé par la chute de son pouvoir d'achat, accepte la pérennité des systèmes actuels d'élevage et de transport des animaux vivants : la réglementation n'est pas durcie.

La contractualisation entre l'amont et l'aval de la filière ne se développe pas, les marchés du maigre et du jeune bovin restent les référentiels des systèmes d'élevage allaitants. En conséquence, au stade de gros, en l'absence de refonte des grilles de prix, ni les démarches "Vertueuses" (environnement, bien-être animal,...) ni les qualités nutritionnelles des viandes ne sont prises en compte.



> La limitation du cheptel (quota national) pour maîtriser les émissions de gaz à effet de serre

Les nouvelles avancées réalisées en génétique permettent uniquement de répondre aux problématiques de "productivité pondérale" (rapport poids des animaux / nourriture consommée), ce qui favorise le développement du système d'engraissement intensif hors sol pour des raisons de rentabilité et de meilleure standardisation des bovins, et la part de concentrés dans leur alimentation augmente. Les systèmes hors sol intensifs prédominent, aussi car la croissance des quantités produites permise par l'accroissement du poids des carcasses compense une rémunération moindre au kg de viande produite. La valeur ajoutée créée grâce aux gains de productivité échappe aux producteurs et va notamment à destination des fournisseurs d'intrants nécessaires au système d'élevage intensif. De plus, les avancées en génétique n'ont pas ouvert de nouvelles pistes permettant d'améliorer la durabilité de la filière bovine. La taille du cheptel national est donc limitée pour éviter que l'intensification de l'élevage ne s'accompagne d'un niveau d'émissions de GES plus élevé. A cette fin, les exploitations souhaitant augmenter leur nombre de têtes de bétail doivent trouver une contrepartie équivalente en nombre auprès d'autres exploitations réduisant leur propre cheptel présent sur le territoire national. Un marché national est mis en place dans le but de « fluidifier » cette régulation par le moyen de prix d'acquisition/cession de droit à acheter une tête de bétail³. Ainsi, en France, l'élevage intensif tend à se substituer à l'élevage extensif, mais sans que cela ne se traduise pour autant par une augmentation du nombre total de bovins vivants.

> La survie des exploitations : productivité ou diversification

L'effondrement du prix du pétrole induit des coûts de transport minimes rendant les importations de viande bovine en provenance d'Amérique du Sud très compétitives avec un prix du fret au plus bas : en conséquence, malgré la baisse de la consommation de viande en Europe, les importations en provenance d'Amérique du Sud demeurent relativement stables car bon marché. Par ailleurs, les intérêts de la filière viande bovine française sont mal défendus dans le cadre des accords commerciaux du fait de marchandages dans les négociations internationales afin de privilégier d'autres marchés (aéronautique, énergie,...). Mais, sous la pression grandissante des éleveurs, les représentants politiques obtiennent que les distorsions de concurrence intracommunautaires sur le plan social et environnemental pénalisant les entreprises de la filière élevage et viandes française soient supprimées. Le marché intra-UE se recompose sous l'effet d'une forte contraction de l'activité, qui impacte plus fortement les exploitations spécialisées en viande, bien que les exportations de jeunes bovins vers le marché italien résistent relativement bien du fait de coûts de transport très faibles et de prix de vente restreints autant que possible pour maintenir ces débouchés à l'export.

Compte tenu du faible consentement à payer des consommateurs, la France importe des viandes plus compétitives que celles produites sur le territoire national. La demande du marché de la viande bovine orientant la production vers une offre à bas prix suffisante en quantité, pour survivre, les exploitations doivent donc être soit très compétitives/productives, soit bien diversifiées.

Les systèmes productifs dominent par des prix de vente faibles avec des viandes à bas coût de production, issues de vaches de réforme laitière, de veaux issus du troupeau laitier, et de jeunes bovins en engraissement hors sol : l'élevage laitier fournit la majeure partie de la viande hachée ou d'ingrédients.

Les exploitations plus extensives spécialisées en viande bovine, plus performantes en matière de pollution (GES,...) maintenues par les politiques publiques de rémunération des services rendus par l'élevage, recherchent la diversification de leurs sources de revenus (agro-tourisme, céréales, vente directe,...). Elles améliorent également leur productivité (vêlage 2 ans, abattage plus jeune,...) et ont recours à divers leviers (productivité, augmentation du pâturage, changement de la structure des troupeaux/systèmes d'élevage, génétique, recours au croisement,...) pour satisfaire aux multiples contraintes environnementales (N, CO₂, limiter les GES, stocker du carbone,...). Défavorisés par un différentiel de prix important avec

.....

³ L'acquisition du droit à acheter une tête de bétail (assimilable à un « droit à polluer par émission de GES ») permet par la suite d'acquiescer l'animal spécifiquement recherché au prix qui sera convenu avec son propriétaire vendeur, les deux opérations étant distinctes bien que la première constitue un préalable à la seconde ; par ailleurs pour chaque tête de bétail décédée ou sortie du territoire national, un nombre équivalent de droits à acheter vient ré-abonder l'offre disponible sur le marché national des droits à acheter, et inversement chaque naissance ou entrée sur le territoire national vient réduire cette offre disponible.

les produits conventionnels, les signes de qualité, dont le bio, restent cantonnés à un segment limité de consommateurs aisés, voire à une « niche ».

Malgré cette orientation vers un système de production en bovins viande relativement plus extensif et plus performant en matière de respect des contraintes environnementales, la situation économique des éleveurs de bovins viande, dont les exploitations parviennent à survivre, est difficile. En l'absence de grille de prix rémunérant la qualité, celle-ci est souvent irrégulière, décourageant les consommateurs. La part croissante de l'import dans les achats et la baisse de la consommation entraînent la concentration des abattoirs comme de la distribution et le recul quasi irrémédiable de la boucherie artisanale.

Synthèse : les déséquilibres d'ordres financier et monétaire débouchent sur une crise mondiale généralisée. La baisse de l'activité économique s'accompagne d'une forte diminution de la demande énergétique qui entraîne une chute du prix du pétrole.

Soucieuse d'éviter l'aggravation de la situation dans les années à venir par une crise climatique, la communauté internationale se mobilise contre le changement climatique, notamment en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. La taille du cheptel national est en conséquence limitée (quota), ce qui pousse à améliorer la productivité par tête et intensifier l'élevage.

Avec la diminution du pouvoir d'achat favorisant l'effet de substitution en faveur des protéines végétales plus compétitives, la consommation de viande bovine diminue fortement en France. Le consommateur achète de la viande bovine quasi-exclusivement pour assurer un apport en protéines animales, sans trop prendre de temps pour la cuisiner (« viande ingrédient »).

Le « citoyen-consommateur », prioritairement préoccupé par la chute de son pouvoir d'achat, accepte la pérennité des systèmes actuels d'élevage et de transport des animaux vivants : la réglementation n'est pas durcie.

Compte tenu du faible consentement à payer des consommateurs, l'aval de la filière importe des viandes à forte compétitivité-prix notamment en provenance d'Amérique du Sud grâce à un prix du fret au plus bas permis par la chute du prix du pétrole.

Dans ces conditions, la normalisation et la rémunération de la qualité de la viande ne sont pas la priorité d'une filière dont le marché s'effondre. En complément de la viande issue des élevages laitiers et d'un engraissement intensif de jeunes bovins à l'auge, la rémunération des services environnementaux rendus par l'élevage et la diversification des activités permettent le maintien résiduel d'exploitations extensives, respectueuses des contraintes environnementales.



› Montée en gamme sous fortes contraintes sanitaires et sociétales

› Un contexte sociétal et sanitaire contraignant, mais la filière réagit

Le changement climatique fait rapidement sentir son influence et favorise le développement de nouvelles maladies bovines. En conséquence, l'augmentation des échanges internationaux (tourisme, commerce) s'accompagne de risques sanitaires et toxicologiques accrus (insectes, animaux, ...).

Dans le même temps, la prise en compte des connaissances scientifiques sur la douleur et la conscience animale, et le développement du droit animalier, conduisent, dans les pays développés, à revoir les pratiques d'élevage à toutes les étapes de la vie de l'animal afin de mieux prendre en compte son bien-être. Ces avancées impactent fortement les systèmes d'élevage laitiers et allaitants avec des règlements plus contraignants (abattage, systèmes d'élevage, transport). Ces évolutions sociétales qui tendent à redéfinir les relations « homme-animal » conduisent à l'encadrement strict des itinéraires techniques acceptés, en lien avec une réglementation qui in fine prend le pas sur la contractualisation. Du fait du recul du gisement de différenciation, le bien-être animal au sens large devient une norme ne permettant plus de s'y référer pour se différencier. Cette réduction de la variabilité des itinéraires techniques facilite les performances du modèle européen de gestion de la qualité sanitaire tout au long de la filière (en lien avec une forte mobilisation de la filière et une traçabilité fine). A tel point que le poids de la France et de l'UE dans les négociations internationales sectorielles en la matière s'en trouve notablement accru.

Comme la poursuite de politiques (monétaires, ...) ajustées évite le retour d'une nouvelle récession généralisée, et que le pétrole demeure peu cher (de nouvelles techniques extractives et de nouveaux gisements exploités permettant malgré l'accroissement de la demande de maintenir un équilibre offre/demande), la possibilité de poursuite du développement du commerce mondial n'est pas entravée (ce contexte énergétique se révèle toutefois peu favorable au développement de la méthanisation agricole), alors que se poursuit l'accroissement de la démographie mondiale.

La demande mondiale en viande bovine augmente donc, mais davantage en qualité qu'en quantité dans les pays en voie de développement – lesquels bénéficient de la croissance économique mondiale et connaissent une hausse du pouvoir d'achat de leurs populations – et ce pour des raisons liées au risque sanitaire qui s'est accru avec le changement climatique. Cette évolution dans les pays en voie de développement est renforcée par le développement de nouvelles protéines végétales ou animales, texturées, pour certaines issues de la culture de tissus cellulaires.

Le système de gestion de la qualité, et la prise en compte du bien-être animal à tous les stades de la filière pour certaines destinations, constituent des facteurs de compétitivité à l'international, contribuant notamment à lever des barrières sanitaires aux échanges. Mais les contraintes imposées aux systèmes d'élevage, d'abattage et de transport des animaux, limitent à l'inverse la compétitivité prix, notamment par rapport aux autres sources de protéines alimentaires, alors même que la situation économique générale est stabilisée et les prix du pétrole modérés.

Si la transition alimentaire des pays en voie de développement crée un appel d'air quantitatif en entrée de gamme et que celui-ci est satisfait notamment par les pays d'Amérique du Sud pour des raisons de compétitivité prix, l'attente qualitative (y compris sécurité sanitaire) des pays émergents permet à la France de continuer à exporter (en valeur davantage qu'en volume).

> Viande d'origine française, proximité et hausse des prix : la viande rouge rarement mais par plaisir

Sur le marché intérieur, la réglementation de l'élevage, des conditions d'abattage et de transport réduit fortement la spécificité des produits bio qui ne se développent plus. Confrontée à l'augmentation des risques liés au développement des échanges, et rassurée par l'information complète et fiable sur la viande produite en France, la restauration collective augmente la part des viandes françaises dans ses approvisionnements. De plus, du fait des normes imposées sur le transport des animaux vivants, les circuits courts de proximité sont encouragés (financièrement et réglementairement) et favorisent la consommation régionale de viande locale (issue du troupeau laitier comme du troupeau allaitant). Le maillage territorial des abattoirs est ainsi suffisant pour assurer la pérennité de la boucherie artisanale par proximité. Sous contraintes tout au long de la filière, les prix finaux des produits de la filière viande bovine ont augmenté, et la consommation intérieure a diminué en volume. Mais, rassuré par ces contraintes, qui ont pour effet de limiter l'audience des discours anti-viande, et grâce à l'innovation « produit » (comme par exemple des préparations et/ou process de production faisant reculer le problème de la tendreté de la viande), le consommateur considère dorénavant la viande comme un produit plaisir.

> Transformation et sélection génétique : l'élevage à l'herbe est hégémonique

Ces évolutions ont été facilitées par le fait que la sécurité sanitaire et la traçabilité ont permis le développement du marché des pièces et la valorisation du 5^{ème} quartier, et que l'innovation en matière de préparation et de transformation des morceaux les moins demandés de la carcasse a favorisé l'accroissement de la demande intérieure portant sur ces morceaux (y compris viande hachée premium), ainsi qu'une amélioration de la rémunération globale de la carcasse. Le savoir-faire de la France et d'autres pays de l'UE en matière de transformation des morceaux et d'optimisation de la valorisation globale de la carcasse s'exporte d'ailleurs dans les pays en développement.

En matière de génétique, sur la base d'une programmation des objectifs de la sélection datant du tout début des années 2000 intégrant les attentes sociétales de l'époque et d'une accélération des rythmes de sélection, les avancées réalisées à partir de 2025 permettent d'améliorer la durabilité de la filière viande bovine en répondant à une pluralité de demandes (accroissement de la productivité à l'herbe, meilleure intégration des évolutions de la demande en matière de qualité et de poids carcasse, développement des races mixtes, moindre pollution par diminution des émissions de gaz à effet de serre, ...). La notion de bovins « optimisés » se diffuse et limite un recours important à une alimentation à base de concentrés.

Ainsi, plus en accord avec le respect du bien-être animal, le système d'élevage à l'herbe s'est développé au détriment du système intensif hors sol contraint réglementairement : l'herbe coûte alors moins cher que les concentrés, notamment si l'on tient compte des aides publiques aux services rendus par l'élevage, qui contribuent aux résultats économiques des exploitations herbagères.

Ainsi la France produit des viandes à la qualité réputée (notamment au plan sanitaire), issues d'élevages plus respectueux du bien-être animal, qu'elle commercialise en morceaux ou élaborées sur un segment plutôt haut de gamme. Mais à l'exportation, le sexage des animaux pour obtenir des veaux mâles (débouchés veaux de boucherie), la possibilité de valoriser par la transformation tous les morceaux et tous les types de viandes, ainsi que les contraintes pesant sur le transport des animaux vivants, ont contribué à sensiblement ralentir le flux vers l'Italie de jeunes bovins maigres.



> Repli du soutien public à l'élevage à l'herbe, et réémergence limitée de l'élevage intensif

Dans un second temps, les préoccupations de long terme, et notamment celles liées aux conséquences du changement climatique (qui ont donné lieu à un second accord universel après celui de Paris en 2016), cèdent le pas à des préoccupations politiques plus immédiates (sécurité alimentaire, enjeux sociaux, gaspillage,...).

Le recul relatif des préoccupations directement focalisées sur le changement climatique, la disponibilité de solutions génétiques limitant les effets potentiellement problématiques de l'élevage sur l'environnement (gaz à effet de serre, accroissement de la productivité à l'herbe permettant indirectement un stockage de CO2 dans les prairies, amélioration des performances des races mixtes...), l'impécuniosité relative de l'Etat... conduisent les pouvoirs publics à ne plus rémunérer (via les MAEC, l'ICHN,...) les services rendus par l'élevage, jusqu'alors soutenus de manière conséquente.

Ce choix réduit le différentiel jusqu'alors nettement positif de compétitivité de nombreux systèmes herbagers, et le système intensif se redéveloppe en conséquence – même s'il demeure contraint en terme de taille au nom du bien-être animal – notamment dans des zones bien dotées en sous-produits alimentaires (tels que les pulpes de betterave, et les déchets de maïs doux / brasserie / pomme de terre,...), et ce également au nom de l'économie circulaire.

In fine, les filières laitières et allaitantes se sont rapprochées au travers du développement important des races mixtes. La filière s'est réduite en volume mais le recul du nombre d'exploitations et d'abattoirs a été moins que proportionnel au recul du marché (effet de déconcentration découlant de la politique « pro-animal ») et le consommateur mange moins souvent mais de la meilleure viande qu'il paye plus cher. Néanmoins seuls les producteurs écologiquement intensifs à l'herbe et ceux bénéficiant d'une proximité de sources de sous-produits alimentaires parviennent à capter une partie significative de la valeur ajoutée. La majorité des producteurs court après le respect des normes imposées, et la valeur ajoutée peine à revenir aux exploitations, dont la concentration est limitée réglementairement.

Synthèse : La situation économique et financière mondiale est stabilisée. Sous la contrainte de l'apparition de nouvelles maladies bovines liées au changement climatique, la demande mondiale en viande bovine augmente davantage en qualité qu'en quantité, notamment sous l'impulsion des pays émergents. Et ceux-ci privilégient la sécurité sanitaire pour une part significative de leurs importations. La réglementation des rapports « homme animal » et la généralisation de l'obligation de respect du bien-être animal, en réduisant les itinéraires techniques de production possibles, s'avèrent in fine des atouts pour qu'émerge au plan international et dans les échanges la primauté de la vision France/UE sur la qualité tout au long de la chaîne. Ainsi, la restauration collective accroît sa part de viandes françaises dans ses approvisionnements.

L'innovation en matière de préparation et de transformation des morceaux traditionnellement les moins demandés favorise l'accroissement de leur demande, ainsi qu'une amélioration de la rémunération globale de la carcasse. En matière de génétique, les avancées permettent d'améliorer la durabilité de la filière en répondant à une pluralité de demandes (accroissement de la productivité à l'herbe,...) et la notion de « bovins « optimisés » se diffuse et limite un recours important à une alimentation à base de concentrés. Avec ces innovations et avancées, l'élevage où l'herbe (sur pied et conservée) représente l'essentiel de la ration s'impose, ainsi que la qualité des produits issus de la filière, et les viandes « origine France » et de proximité deviennent un produit, certes cher, mais de « plaisir ».

Le recul des soutiens publics aux services rendus par l'élevage herbager permet, dans un second temps, à ce que se redéveloppent de manière limitée des élevages intensifs.

In fine, ce sont principalement les exploitations écologiquement intensives basées sur la valorisation de l'herbe, et ceux bénéficiant d'une proximité de sources de sous-produits alimentaires, qui parviennent à capter une part significative de la valeur ajoutée, les autres courant après le respect de normes de plus en plus contraignantes.

> Compétitivité (concentration & intensification à l'herbe) et différenciation dans un marché international freiné par le coût de l'énergie

> Les échanges freinés par le coût de l'énergie

La poursuite de politiques (monétaires,...) ajustées évite le retour d'une nouvelle récession généralisée, et le pouvoir d'achat des ménages s'en trouve préservé. Au niveau mondial, l'accroissement de la population induit une augmentation de la demande en viande bovine avec un rééquilibrage se traduisant par une baisse de la consommation de viande dans les pays développés (du fait de l'influence marginale, mais néanmoins perceptible, des promoteurs d'un remplacement des protéines animales par des protéines végétales : cf. végétariens, végétariens et flexitariens), et une hausse dans les pays émergents ou en voie de développement, lesquels bénéficient de la croissance économique mondiale et connaissent une hausse du pouvoir d'achat de leurs populations. La viande artificielle (culture de tissus cellulaires) reste marginale et ne constitue pas une alternative crédible en l'absence d'intérêt spécifique du fait de la faible influence des discours anti-élevage (notamment anti-spécistes). Par ailleurs, la communauté internationale est résolument mobilisée pour ralentir le changement climatique par la réduction significative des émissions de gaz à effet de serre (GES). Les recherches de nouveaux gisements d'énergie fossile ont été stoppées malgré la croissance économique et le développement des énergies renouvelables n'est pas suffisant. L'approvisionnement énergétique devient si contraint que les prix du pétrole (et des aliments dans la mesure où le pétrole et ses produits chimiques dérivés sont utilisés dans l'agriculture) augmentent jusqu'à affecter les systèmes de production et de consommation. Ainsi, alors que l'absence de nouvelles maladies bovines liées au changement climatique, la bonne tenue du pouvoir d'achat, et la faiblesse de l'influence des discours anti-élevage permettant l'augmentation mondiale de la consommation de viande bovine auraient dû stimuler la croissance des échanges, il n'en n'est rien. L'augmentation du prix du pétrole entraîne une hausse du coût de transport (prix du fret), qui rend moins compétitives les importations européennes de viande bovine en provenance d'Amérique du Sud.

> Un système de production durable, concentré et intensif à l'herbe

De plus, la prise en compte des connaissances scientifiques sur la douleur et la conscience animale, qui a conduit à réglementer dans l'Union européenne les pratiques à toutes les étapes de la vie de l'animal (conditions d'élevage, de transport et d'abattage) disqualifie le transport des animaux vivants sur longue distance. Ces réglementations et la hausse du coût du pétrole s'opposent aux exportations françaises de brouillards et plus marginalement de jeunes bovins vivants à destination de l'Italie, déjà contrariées par les distorsions de concurrence intracommunautaires en matière de coût du travail, dont la réduction n'est pas à l'agenda des négociations internationales grisées par la croissance. Nettement plus de la moitié des veaux mâles allaitants sont donc désormais engraisés en France.

Les avancées réalisées dans le domaine de la génétique permettent d'améliorer la durabilité de la filière viande bovine en répondant à une pluralité de demandes (qualité et poids des carcasses, meilleure valorisation de l'herbe, limitation de l'impact environnemental par amélioration des qualités bouchères du troupeau laitier,...) et facilitent « l'optimisation » de la production de viande bovine sans recours à une alimentation à base de concentrés. Le système d'élevage à l'herbe (fourrage et pâturage) se développe en conséquence. Les politiques d'accompagnement (MAE, ICHN,...) rémunèrent les services environnementaux rendus par l'élevage et confortent les sources de revenus des éleveurs. Ainsi, l'élevage allaitant fournit une part croissante de la viande au détriment du troupeau laitier. La stabilisation de la consommation de viande de veau en France se réalise selon deux modalités distinctes : avec la qualité des aliments nourrissant les veaux d'une part et avec des veaux de boucherie d'entrée de gamme issus du troupeau laitier d'autre part.

La filière viande bovine française tend vers un système de production de plus en plus concentré (capitiaux, moyens humains, ...) au fur et à mesure de la progression de l'intensification de l'élevage à l'herbe (avec plus de fourrages que de pâturages), acceptable du fait de sa compatibilité avec les contraintes environnementales et la réglementation sur le bien-être animal, et facilité notamment par les progrès génétiques et les mesures de politiques publiques améliorant encore sa compétitivité (cf. rémunération des services environnementaux rendus par l'élevage,...).



> Construction de la valeur partagée dans la filière viande bovine

Les risques sanitaires et toxicologiques sont maîtrisés, la France ne connaît plus de crise majeure. Avec ces bons résultats obtenus en France et dans l'UE en matière de prévention et gestion des crises sanitaires, l'UE finit par imposer une vision globale de la qualité sanitaire tout au long de la chaîne alimentaire au niveau mondial. Cette vision européenne de la qualité tout au long de la chaîne de production valorise les efforts coordonnés des acteurs de la filière française de la viande bovine et permet une information sur la viande et son origine (normes de qualité, traçabilité/provenance, mode d'élevage,...), y compris pour les plats préparés comportant des denrées animales, suffisamment complète et fiable pour tous les circuits de distribution/consommation. La croissance de la consommation mondiale de viande bovine, s'inscrit donc dans un contexte de développement des échanges de connaissances et de demande d'informations de la part des consommateurs sur l'impact climatique de leur consommation, sur le bien-être animal et sur les garanties de qualité.

La filière française, qui a obtenu des résultats satisfaisants suite à son travail collectif en matière de sécurité sanitaire en collaboration étroite avec les services vétérinaires, se dote d'un outil d'évaluation de la qualité lui permettant une segmentation claire de l'offre associant tout à la fois une rémunération de la qualité au producteur et le consentement à payer par le consommateur : il s'agit alors de conjuguer contractualisation et évolution des systèmes d'élevage en conformité avec les nouveaux impératifs du bien-être animal de l'élevage jusqu'à l'abattage. Dans cette perspective :

- > reconnus comme des signes de qualité de la viande, les systèmes herbagers prédominent, et l'élevage à l'herbe est identifié par un label (argument santé, bonnes pratiques d'élevage, artisanale et respectueuse d'exigences diverses : cf. bien-être animal, environnement,...), indépendamment de l'origine laitière ou allaitante de la viande produite ;
- > au stade de gros, la refonte des grilles de prix tient compte des modes de production "vertueux" (bien-être animal,...) et des qualités nutritionnelles des viandes, avec un prix de la carcasse évoluant en fonction de ces qualités, indépendamment de l'origine laitière ou allaitante du produit ;
- > plus généralement, la prise en compte du bien-être animal dans les référentiels valorisant les bonnes pratiques s'affirme et segmente l'offre.

L'engraissement intensif à l'herbe en France et la commercialisation sur le territoire national et en Europe de la viande fraîche voire congelée s'avère, in fine, le meilleur compromis combinant qualité globale et compétitivité, d'autant mieux que le renchérissement et la raréfaction des énergies fossiles et par suite des engrais chimiques ouvrent la voie à différentes valorisations non marginales des sous-produits de l'élevage (amendements, méthanisation,...)⁴.

> Une offre segmentée, valorisant tous les morceaux de viandes françaises ou importées

Les risques sanitaires et toxicologiques étant maîtrisés, les acheteurs de la restauration collective, comme ceux de la grande distribution peuvent s'approvisionner sur le marché français comme à l'international à partir des viandes labellisées françaises ou importées (sous réserve que ces importations s'avèrent susceptibles de demeurer compétitives malgré la hausse du coût du transport découlant de l'augmentation du prix du pétrole) en toute confiance : l'information disponible sur la viande et son origine est complète et fiable. Cette sécurité des achats favorise le développement d'un marché orienté vers une valorisation de toutes les pièces y compris les moins demandées grâce à des innovations produit. Des innovations sont également développées pour la valorisation du 5^{ème} quartier : innovations produit pour les abats, et innovations procédé pour les cuirs et peaux. La valorisation de toutes les pièces et du 5^{ème} quartier améliore sensiblement la rentabilité des abattoirs et est intégrée à la rémunération de l'éleveur.

.....
⁴ Les fumiers et lisiers remplacent avantageusement les engrais chimiques dérivés d'un pétrole désormais trop cher, et peuvent aussi produire de l'énergie par méthanisation.

Ainsi les morceaux utilisés pour élaborer la viande hachée ne sont pas un minerai anonyme mais construisent une offre de viande sur laquelle des informations existent (qu'elle soit un co-produit du lait ou produite à partir de races allaitantes). L'offre de viande hachée, qui représente toujours la moitié des ventes de viande rouge en GMS, se segmente avec un segment premium qui devient significatif et intègre certaines innovations. Les circuits courts de proximité (dont la compétitivité relative est améliorée par la hausse des coûts de transport/prix du pétrole) et la boucherie artisanale complètent l'offre et permettent le maintien d'un maillage territorial des abattoirs suffisant. Avec l'élevage à l'herbe identifié par un label, le bio, et, plus généralement, les signes de qualité (y compris « production locale ») voient leurs ventes se développer malgré un prix plus élevé. La demande du marché de la viande bovine, qui régresse en volume, accepte l'offre qualitative, payée comme telle à la production (prix consommateur et prix au producteur). Les consommateurs sont demandeurs de produits de qualité et, rassurés par l'information disponible, ils sont prêts à goûter des produits de différentes origines sous différentes formes de préparation. Le consommateur a donc l'offre nécessaire pour s'adonner à une consommation plaisir, qui reste centrée sur la consommation traditionnelle de plats à connotation festive, même s'il se laisse parfois tenter par des produits innovants positionnés en premium. Dans ce marché segmenté, le rapport qualité prix est plutôt bon pour chaque segment (avec des viandes françaises et importées de qualité combinant la valorisation des races allaitantes et laitières), mais la consommation de viande, réservée à certaines occasions, se stabilise tout juste en volume (et augmente en valeur).

Au final, le prix de vente consommateur de la viande bovine augmente sensiblement du fait de la part croissante des signes de qualité, reconnus et payés comme tels, et les éleveurs parviennent à capter une partie des gains de productivité (notamment la réduction du coût des intrants pour les exploitations s'étant réorientées vers un système d'élevage à l'herbe). La valeur ajoutée à la production revient en partie aux exploitations dès lors qu'elles s'engagent dans des stratégies de différenciation qui vont au-delà des obligations réglementaires, différenciation portant surtout sur l'abattage et le transport et relativement peu sur les systèmes d'élevage.

Synthèse : la situation économique et financière mondiale est stabilisée. L'accroissement démographique s'accompagne d'une augmentation de la demande en viande bovine et cela malgré l'impact des promoteurs de la substitution des protéines animales par des protéines végétales perceptible dans certains pays développés. L'augmentation délibérée du prix des énergies fossiles dans un contexte de limitation volontaire des gaz à effet de serre freine les échanges internationaux. Les exportations françaises d'animaux vivants sont impactées d'autant plus que les nouvelles normes de bien-être animal compliquent leur transport sur longues distances. Grâce aux progrès génétiques, et soutenu par les politiques publiques environnementales, l'élevage allaitant basé sur l'utilisation intensive de l'herbe est de plus en plus compétitif. La filière française s'organise pour construire et rémunérer la qualité de la viande à l'instar de ce qu'elle a su faire pour garantir la sécurité sanitaire. L'offre se segmente et la part du premium, sous signe de qualité, français ou d'importation proche, s'étoffe que ce soit pour les pièces, la viande hachée, ou les plats préparés à base de viande.



> Filière organisée et innovante, avec une offre segmentée, dans un marché mondial porteur

> Croissance de la consommation et des échanges

La poursuite de politiques (monétaires,...) ajustées évite le retour d'une nouvelle récession généralisée, et le pouvoir d'achat des ménages s'en trouve préservé. Bien que le développement continu de l'activité économique mondiale soit toujours essentiellement fondé sur l'exploitation des ressources fossiles, avec la découverte de nouveaux champs pétrolifères couplée au progrès technique effectif dans l'industrie de l'extraction comme dans celui des énergies renouvelables, l'équilibre entre offre et demande sur le marché de l'énergie se réalise de sorte que disponibilité et évolution des prix du pétrole affectent peu les systèmes de production et de consommation.

Au niveau mondial, l'accroissement de la population s'accompagne d'une demande en viande bovine en augmentation. Plus précisément, les populations les plus aisées rééquilibrent leur régime alimentaire sous l'influence combinée du discours végétariste et de messages de modération nutritionnelle faisant converger leur consommation de viande vers celle des populations plus modestes qui croît sensiblement. La viande artificielle (culture de tissus cellulaires) reste marginale et ne constitue pas une alternative crédible en l'absence d'intérêt spécifique. Faible influence des discours anti-élevage (notamment anti-spécistes) et croissance de la demande mondiale favorisent donc la consommation de viande, notamment dans les pays émergents ou en voie de développement. Les alternatives végétales ou de synthèse sont ainsi limitées.

Les pays dont la consommation croît sont rapidement déficitaires et stimulent le marché mondial par leurs importations : les pays d'Amérique du sud sont pourvoyeurs de viandes très compétitives, notamment en entrée de gamme, et les pays européens fournissent au marché mondial, à marge très faible, des produits moins demandés sur leur marché intérieur (quartiers avant, et viande du troupeau laitier). Le faible coût du fret permet aussi aux sud-américains de venir se positionner sur le marché européen et leurs contingents au sein de l'UE sont utilisés à leur maximum.

La poursuite de la croissance mondiale s'accompagne de l'amélioration des performances sociales et environnementales des entreprises. Mais cette amélioration, qui touche tous les pays en parallèle, ne se traduit pas par une convergence des normes, et les distorsions de concurrence intracommunautaires qui pénalisent les entreprises de la filière élevage et viande françaises perdurent, tout en étant plus faciles à accepter en période de croissance.

> Traçabilité exemplaire dans la filière française de la viande bovine...

Par ailleurs, le changement climatique favorise le développement de nouvelles maladies bovines. En conséquence, l'augmentation des échanges internationaux (tourisme, commerce) s'accompagne de risques sanitaires et toxicologiques (insectes, animaux, ...) accrus, affectant notamment les produits agro-alimentaires. Mais, grâce à la mobilisation et aux efforts des acteurs de la filière française et des pouvoirs publics, contrairement à d'autres pays, la France ne connaît plus de crises sanitaires majeures dans le secteur bovin, ce qui rassure les consommateurs français et ses clients étrangers. La voix de la France dans les instances internationales qui traitent de sécurité sanitaire est d'autant plus crédible que ses méthodes de travail en matière de traçabilité et de qualité font référence. Ainsi, malgré des divergences de vue fondamentales et en l'absence d'accord sur les équivalences sanitaires avec les Etats-Unis, l'UE finit par imposer une vision plus globale de la qualité sanitaire tout au long de la chaîne alimentaire tant au niveau mondial que dans le cadre des accords bilatéraux. Ce suivi qualitatif tout au long de la filière a permis la mise à disposition d'informations précises et détaillées sur la viande et son origine, considérées suffisamment complètes et fiables par les acheteurs quel que soit le circuit de distribution et le sourcing (viande à fort niveau de segmentation/différenciation ou co-produit issu du troupeau laitier).

> ... pour une co-construction de la qualité dans toutes ses dimensions (bien-être animal, sanitaire, gustative, nutrition/santé, environnement)

Concomitamment, la prise en compte des connaissances scientifiques sur la douleur et la conscience animale, se traduit par des règlements européens plus contraignants concernant les pratiques à toutes les étapes de la vie de l'animal (conditions d'élevage, de transport, d'abattage). Plutôt que de subir ces nouvelles contraintes, la filière française s'en empare collectivement comme d'une opportunité pour raffermir ses liens avec les consommateurs. Elle s'appuie sur la contractualisation pour faciliter l'évolution des systèmes & modèles d'élevage et leur mise en conformité avec les nouveaux impératifs du bien-être animal de l'élevage jusqu'à l'abattage. Par exemple, les systèmes de production naisseur-engraisseur à l'herbe, la limitation des transports en vif, ou leur réalisation dans des conditions de confort améliorées, sont privilégiés. La filière se dote d'un outil d'évaluation de la qualité lui permettant une segmentation claire de l'offre associant tout à la fois une rémunération de la qualité au producteur et le consentement à payer par le consommateur, sachant que, le bien-être animal étant mis en avant par tous les opérateurs de la filière n'est pas un critère de différenciation au sein de l'offre française.

Dans cette perspective :

- > au stade de gros, la refonte des grilles de prix tient compte des modes de production "vertueux" (bien-être animal, sanitaire,...) et des qualités (nutritionnelles et gustatives : tendreté,...) des viandes, avec un prix de la carcasse évoluant en fonction de ces qualités indépendamment de l'origine laitière ou allaitante du produit ;
- > plus en amont, reconnus comme des signes de qualité de la viande, les systèmes herbagers prédominent, et l'élevage à l'herbe est identifié par un label (argument santé, bonnes pratiques d'élevage, artisanale et respectueuse d'exigences diverses : bien-être animal, environnement,...), indépendamment de l'origine laitière ou allaitante de la viande produite ;
- > enfin, quelques opérateurs s'efforcent de segmenter l'offre au-delà des seules préconisations légales du bien-être animal dans les référentiels.

La bonne information sur la viande et son « origine France » favorise le développement du marché des pièces au détriment de celui des carcasses, ce qui stimule l'innovation produit permettant de valoriser les morceaux moins demandés. Les innovations produits pour les abats, et procédés pour les cuirs et peaux, permettent aussi une meilleure valorisation du 5^e quartier dont la qualité est intégrée à la rémunération des éleveurs. La valorisation de toutes les pièces et du 5^e quartier améliore sensiblement la rentabilité des abattoirs. Les innovations conduisent également à une production de viande hachée davantage choisie que subie et à une segmentation de l'offre avec l'émergence d'un segment premium (avec valorisation différenciée du co-produit des races laitières et du produit des races allaitantes).

> Système d'élevage optimisé

La qualité mise en avant doit à la fois répondre aux problématiques liées au bien-être animal et à celles liées à l'émission de gaz à effet de serre (GES) pour lesquelles la viande issue des élevages laitiers est nettement avantagée (cf. rapport des émissions au kg de matière produite). Mais, le recours à de multiples leviers (productivité, augmentation des surfaces en prairies et la production de fourrages, changement de la structure des troupeaux/systèmes d'élevage privilégiant les naisseurs-engraisseurs, génétique favorisant les qualités adaptatives par la diminution des formats, recours au croisement,...) permet l'intensification du système de production à l'herbe, qui se développe au détriment du système intensif hors sol pour des raisons économiques et environnementales, et la part de concentrés dans l'alimentation des bovins diminue au profit de l'herbe (majoritairement des fourrages). En France, cette intensification réalisée à l'herbe permet de maintenir une production bovine spécialisée conséquente et de fournir aux éleveurs un revenu correct, tout en satisfaisant aux contraintes environnementales (CO2, limiter les GES, stocker du carbone,...). Ce système d'élevage intensif à l'herbe de bovins allaitants est conforté par les politiques publiques d'accompagnement rémunérant les services rendus par l'élevage (MAE,



(CHN,...). Enfin, pour conjuguer plus efficacement encore intensification de l'élevage et maîtrise de la pollution satisfaisant aux contraintes environnementales, un renforcement de la réglementation se traduit par une réduction des intrants (anti-bio, pesticides,...) poussant à la recherche d'une meilleure efficacité dans la gestion des flux par les exploitations. La France joue cette carte à fond et exporte des brouillards en vif et de la viande, fraîche ou congelée, sur les marchés valorisés.

La fiabilité de la traçabilité et de l'étiquetage favorise la mise en place d'une segmentation de l'offre sécurisante pour les acheteurs de la grande distribution et de la restauration et lisible pour les consommateurs. In fine, l'offre française segmentée et innovante permet un rapport qualité prix plaisir satisfaisant pour les consommateurs, dont la consommation tend à augmenter à nouveau (au moins en valeur), et qui privilégient l'origine France.

Synthèse : la situation économique et financière mondiale est stabilisée et la découverte de nouvelles ressources d'énergies fossiles, couplée au progrès technique, assure le maintien d'une énergie disponible et bon marché.

Dans ce contexte, à la faveur d'une convergence mondiale des régimes alimentaires entre populations aisées et plus modestes, la dynamique démographique génère une augmentation globale de la demande de viande bovine avec une croissance des échanges internationaux facilitée par un coût modéré du fret, et les alternatives végétales ou artificielles rencontrent peu de succès.

Cette accélération des échanges induit la diffusion des épizooties, apparues avec le changement climatique, contre lesquelles la France (filiale et État) se mobilise avec succès, imposant avec l'UE une vision de la qualité sanitaire tout au long de la chaîne de production.

Sous pression des attentes sociétales (climat, environnement, bien-être animal), cette démarche est transposée à la construction de la qualité collective dans la filière française de la viande bovine. La filière s'organise pour communiquer au consommateur des informations précises et détaillées sur la viande et son origine, quel que soit le circuit de distribution et le produit (viande spécialisée ou co-produit issu du troupeau laitier).

Ainsi l'offre française de viande bovine, segmentée et innovante, fidélise ses consommateurs et rémunère ses producteurs.

Vers une démarche stratégique

Ces cinq visions scénarisées du futur de la filière viande bovine, ne s'apparentent en rien à de la prévision. Elles proposent simplement des futurs possibles et crédibles sans considération de probabilité pour leur occurrence. Il appartient à Interbev de se prononcer sur les attitudes à adopter vis-à-vis des scénarios en choisissant parmi cinq attitudes possibles :

- Proactivité positive : agir dès aujourd'hui pour favoriser l'advenue du scénario.
- Proactivité négative : agir dès aujourd'hui pour défavoriser l'advenue du scénario.
- Réactivité anticipée : se préparer dès aujourd'hui à l'advenue du scénario.
- Veille : ce scénario doit être placé sous surveillance, pour savoir si son advenue se dessine au fur et à mesure du temps.
- Aucune attitude : ce scénario ne présente pas d'intérêt particulier.

C'est à partir de ce positionnement que pourrait s'engager une démarche stratégique.

Pour amorcer cette démarche, Interbev organise, le 11 décembre 2018, une journée de restitution et de partage des scénarios de la prospective filière viande bovine à l'attention de tous les acteurs de la filière, opérateurs et structures professionnelles, de l'amont à l'aval, de la recherche, du développement et de la profession, et des partenaires de la filière.

Les participants seront notamment conviés à des ateliers au cours desquels ils identifieront les enjeux et les conséquences de chaque scénario : que perd-on et que gagne-t-on si le scénario se réalise ?

Ensuite, ils pourront se positionner sur les attitudes stratégiques à adopter vis-à-vis des scénarios en choisissant parmi les cinq attitudes possibles susmentionnées.

